



Tel: 04 91 63 31 70
Site internet : www.cgtcaf13.fr

« Nos défaites d'aujourd'hui ne prouvent rien, si ce n'est que nous sommes trop peu dans la lutte contre l'infamie, et de ceux qui nous regardent en spectateurs, nous attendons qu'au moins, ils aient honte ».

Bertolt Brecht

Le Combat continue ...

Après plusieurs mois de négociations quasiment stériles sur à peu près tous les sujets (Crèche , PDE , Négos sociales 2009 , Droit syndical , etc ...), moultes entourloupes de la part de notre cher DG (ex : prime RSA , promesses d'embauches ...) et enfin tout récemment une attitude odieuse et menaçante à l'égard du personnel gréviste et de leurs représentants syndicaux , le titre provocateur du dernier communiqué du Directeur « vers de nouvelles relations sociales » laisse craindre le pire pour le futur de notre organisme .

D'ailleurs, personne n'a été dupe du principal objectif de ce communiqué sorti « à la va vite » , à savoir :

délegitimer et casser notre mouvement de grève mais nous y reviendrons plus tard et rassurer le personnel en tentant d'isoler et de faire culpabiliser vos représentants syndicaux .

Ce communiqué sonne le glas du droit syndical à la Caf 13 tel que nous le connaissions depuis plus de 25 ans et cela ne touche pas que les « permanents syndicaux » (délégués syndicaux et élus du bureau du CE) ; pour exemple , deux mesures « phares » de ce saccage du droit syndical local , effectives à compter du 1^{er} avril 2010 et vous touchant directement :

le droit à l'heure d'information syndicale de 10h30 à 11h30 ou de 14h15 à 15h15 comme vous y étiez habitués depuis des années et votre présence massive lors de la dernière AG (près de 100 personnes le mercredi 24 mars 2010 après midi) prouve une fois de plus votre attachement à ce droit fondamental . Pour les jeunes agents de notre organisme , les AG du personnel sont des moments privilégiés entre vous et vos représentants pour venir vous informer , pour échanger , débattre et décider tous ensemble , un droit fondamental désormais supprimé par la Direction !

les tournées de service avec prise de parole pour commenter et discuter en direct avec le personnel des tracts que nous distribuons . Cela est aussi supprimé à partir du 1er avril 2010 par notre Directeur qui se garde bien de le préciser dans son communiqué mensonger.

Bref , nous sommes coupés de tous liens directs avec vous, tous ces usages qui ont fait l'histoire et la spécificité de notre organisme et grâce auxquels nos aînés ont pu mener les combats qui vous permettent aujourd'hui et pour le moment de bénéficier encore de quelques avantages que n'ont pas d'autres salariés dans d'autres CAF (ex NS 7/84) .

Cette casse en règle du droit syndical dans notre organisme se déroule dans un contexte particulièrement difficile avec une dégradation constante de nos conditions de travail , des salaires indécents et comme l'a dit récemment le président du CA de la CNAF , des Caf au bord de l'implosion !!

Est-ce un hasard ?? A la CGT nous ne le pensons pas , le lien est bien sûr évident , en bâillonnant les syndicats , en les empêchant de fonctionner correctement et coupant tous liens directs avec vous , cela devient beaucoup plus difficile d'organiser collectivement et démocratiquement la riposte, de décider tous ensemble des actions à mettre en œuvre pour une défense de nos droits fondamentaux à la hauteur des attaques que nous subissons .

La Direction a désormais un boulevard pour s'attaquer à vos droits et avantages , accroître la pression sur le personnel avec toutes les conséquences néfastes qu'on peut aisément imaginer .

Alors une question simple se pose à nous , comment réagir face à l'inacceptable lorsque nous savons qu'une date butoir avait été fixée par la direction au 31 mars 2010 concernant le maintien du droit syndical local et que nous avons par ailleurs toutes les raisons d'agir rapidement (stress , pressions, ensemble des secteurs en sous effectif , appels aux heures supp pour pallier le manque de moyens, excédents budgétaires non reversés et détournés pour des embauches en CDD sur les plateformes téléphoniques, bas salaires, accueils bondés , stock récurrent depuis des mois , etc ...).

Nous avons pu mesurer lors de l' AG du 24 mars et à travers la présence massive du personnel (tous les secteurs étaient représentés) toute la colère et l'inquiétude des salariés .

Et pourtant quel gâchis au final ! Le personnel a montré son unité et son intérêt face à ces questions qui nous préoccupent tous, ils attendaient de la part des OS des propositions concrètes, ils n'ont eu droit qu'à nos divisions et nos tergiversations face à une situation qui exigeait pourtant comme nous l'avions fait jusqu'à présent , une action commune et déterminée .

Après ce désastreux cafouillage , la salle s'est vidée progressivement, les salariés sont partis déboussolés , écoeurés et on les comprend .

Alors pourquoi un tel gâchis ??

Sur le droit syndical et jusqu'au 16 mars 2010 inclus , nous étions tous , OS employés et cadres de l'organisme en Intersyndicale , unis et parlant d'une seule et même voix face à la direction avec un contre protocole rédigé collectivement qui exigeait le maintien de nos acquis . C'est encore tous ensemble et après une interruption de séance que nous avons décidé de quitter la table des négociations lors de la dernière réunion sur le droit syndical (16 mars 2010) jugeant à juste titre les dernières propositions de la Direction inacceptables .

La Direction a réagi en clôturant les négociations sur ce sujet alors que nous pouvions en théorie négocier jusqu'au 31 mars 2010 (bonjour le dialogue social !!) , elle a formalisé sa position par des courriers de reclassement professionnels pour les « permanents syndicaux » et nous a notifié par note lotus l'application du protocole national sur le droit syndical (à peine supérieur au code du travail) au 1^{er} avril 2010 .

Allez hop , circulez , il n'y a plus rien à voir !!

Face à tant de mépris, d'autoritarisme , de violence ... La situation aurait exigé qu'on reste unis et qu'on réfléchisse collectivement et rapidement à la riposte à mettre en place. Au lieu de ça, de nombreux syndicats ont préféré en catimini et quelques jours avant la fameuse AG , « s'aplatir » devant le Directeur pour le supplier de reprendre ses dernières propositions , les mêmes propositions unanimement rejetées et jugées dix jours plus tôt , inacceptables .

Le Directeur aurait fait quelques promesses (en échange de quoi ??) , en tout cas au moment de la fameuse AG , aucun écrit de sa part précisant une hypothétique reprise des négos sur le droit syndical .

Cependant on comprend mieux la volonté de certains de «calmer le jeu» en AG de «prendre le temps» de «mieux s'organiser» , etc ...

Nous pensons à la CGT que toutes les conditions étaient réunies pour démarrer un mouvement fort et c'est cette position , (portée par de nombreux TC du district Nord) que nous avons défendue lors de cette AG . Nous avons de plus un calendrier de réunions à partir du 29 mars 2010 qui pouvait donner un écho retentissant à notre mouvement (30 mars 2010 => INC branche « famille » en présence du directeur de la CNAF , 31 mars => séance plénière du CE et date butoir sur le maintien de notre droit syndical local) .

Hélas, face à ces divisions sur la stratégie à mettre en place, deux grandes tendances se sont dégagées après un vote du personnel, la première légèrement majoritaire visant à démarrer un mouvement dès le lundi 29/03 et une deuxième visant à temporiser pour mieux démarrer ... le 23 avril 2010 .

Autrement dit , on avait le temps de voir venir ... surtout avec l'impossibilité de tenir des AG en avril et deux semaines de congés scolaires au milieu !!!

Dès le lendemain , les TC du Nord excédés et plus que jamais déterminés nous ont sollicité avec FO pour démarrer un mouvement fort dès le lundi 29 mars 2010 comme ils l'avaient proposé au Personnel présent lors de l'AG du 24/03 . Ils ont élaboré une plate-forme revendicative avec d'emblée le souci d'associer l'ensemble des services de la Caisse à leur mouvement par des revendications justes et unifiant tous les secteurs , embauches pour améliorer les conditions de travail et le service rendu aux allocs , titularisation de tous les CDD de l'organisme , défense de nos acquis et du droit syndical , reconnaissance des métiers dans l'organisme, etc ...

Dès le lundi, plus de 80 % du personnel de ce service étaient en grève , les accueil de Saint Louis , Les Olives fermés , Gibbes est resté ouvert durant le mouvement de grève (sauf entre midi et deux heures) grâce au « groupe régulier » , les trois jeunes agents issus de la pépinière présents au guichet le lundi rejoignant avec beaucoup de courage leurs camarades en grève dès le mardi !!

Les agents du district Nord et des RC ont décidé en AG de grévistes (plus de 45 personnes présentes à 11h) et à l'unanimité de reconduire le mouvement et de l'étendre dès le mardi 30 mars 2010 à l'ensemble des secteurs .

Dès le lendemain , Aix a massivement rejoint le mouvement (accueil au Phoebus fermé) , le Sud (accueil rue du berceau fermé) un peu plus timidement suivi de l'Etang de Berre et ensuite Malaval !!

De nombreux services ont rejoint le mouvement comme l'ex BOP des RC à plus de 80 % et des grévistes dans de nombreux secteurs (RH , SMS ...) , **22,5 % de grévistes tous secteurs confondus au niveau des employés selon la Direction !!** plus de 80 personnes présentes en AG à 10h30 pour reconduire le mouvement de grève à l'unanimité . Nous avons reçu le soutien d'une délégation CGT de camarades de la CPAM et de notre administrateur . Nous savions à ce moment là , que la Direction nous recevrait avec une délégation de grévistes à 13h30 !

Et effet nous avons été bien reçus ... La Direction a été arrogante et méprisante comme jamais , qualifiant notre mouvement et nos revendications de « ridicules » se montrant menaçante à l'égard des syndicalistes présents comme elle avait été menaçante le matin même envers les grévistes réunis devant l'accueil du siège et sommés par la direction de déguerpir immédiatement pour aller « sur le trottoir !! »

Dès le lendemain matin , après avoir fait une courte déclaration en séance plénière sur la situation à la Caf 13 et l'attitude odieuse de la Direction vis-à-vis des grévistes, nous avons quitté la séance pour rejoindre nos camarades sur le parking et leur relater cette entrevue .

Après un long débat avec les grévistes présents pour la troisième fois consécutive en AG (beaucoup moins nombreux que la veille, environ 40 personnes) **malgré un taux de grévistes relativement stable, 20 % de grévistes au niveau des employés** , tous secteurs confondus (chiffres de la Direction) . Le mouvement très fort sur certains secteurs (Nord , Aix , RC) ne s'est pas amplifié comme nous l'aurions souhaité sur les autres districts, en particulier (Malaval et Arles) et au niveau des autres secteurs (Eole, Compta, RH, etc ...) afin d'accroître la pression sur une Direction inflexible et revancharde .

Malgré des avis partagés, le personnel réuni en AG a préféré suspendre pour le moment le mouvement de grève . Nous continuerons néanmoins à déposer des préavis de grève au moins jusqu'au 30 juin 2010.

Avant d'entendre les « grands prophètes » du syndicalisme tout juste sortis d'une longue période d'hibernation venir pérorer sur notre mouvement !

Nous tenons à féliciter le personnel gréviste pour son action à la fois juste , digne et menée démocratiquement de bout en bout !

Nous tirons en particulier un grand coup de chapeau aux grévistes du district Nord qui ont impulsé ce mouvement et qui ont démontré aux sceptiques que leur détermination était bien réelle .

La CGT a toujours fait primer l'intérêt général sur les calculs «politiciens» ou de nature tactique , nous cherchons toujours et dans la mesure du possible l'unité syndicale et le seul objectif que nous poursuivons est de créer sur des bases claires et démocratiques, le meilleur rapport de force possible pour l'obtention de nos revendications .

Depuis deux ans , les faits sont irréfutables :

seule avec la CFTC pour défendre les salariés d' Eole (5 semaines) en 01/2009, avec toutes les OS en 03/2009 pour réclamer des moyens supplémentaires (1 semaine) , seule avec la CFDT et l'UGICT le 23/03/2010 pour la défense de nos retraites , salaires et emplois et enfin de nouveau seule avec FO du 29/03/2010 au 31/03/2010 pour défendre les revendications justes du personnel et notre Droit syndical .

Aujourd'hui plus que jamais, la place de la CGT est au côté des salariés les plus déterminés pour la défense de nos droits et l'obtention de nos revendications . C'est le choix que nous avons toujours fait et que nous continuerons à faire !!

D'autres hélas et nous le déplorons, préfèrent compter les points, railler en spectateur et publiquement les actions grévistes du personnel , alors que nous faisons tous le même constat et que chacun sait que nos revendications sont justes et légitimes !!

Nous donnons également rendez-vous à ceux qui théorisent les bras croisés et par voix de tract sur les mouvements de grève qui ne produiraient aucun effet à part «essouffler» le personnel pour voir si les « Rencontres 2010/2011 » que préconisent également le Directeur produiront de meilleurs effets sur les conditions de travail du personnel !!

Nous leur demandons amicalement de réviser l'histoire de la CAF et ils verront alors que toutes les avancées ont toujours été obtenues après des luttes souvent difficiles notamment depuis deux ans et que nos divisions même en période électorale ne profitent qu'à la Direction !!

Protocole sur le Droit syndical .

Finalement , la Direction a soumis à signatures , un Protocole reprenant textuellement ses dernières propositions , les mêmes propositions émises le 16 mars et rejetées à l'unanimité des organisations syndicales (OS) présentes lors de cette dernière réunion de négociations .

Ces dernières propositions avaient été jugées à juste titre inacceptables par l'ensemble des OS , aujourd'hui toutes signataires de ce mauvais accord (sauf le groupe CGT/UGICT)

La CGT reste cohérente , nous ne nous soumettrons à aucun « diktat » , aucune injonction de quel que soit , nous ne sommes pas des girouettes , donc nous ne signerons pas ce Protocole qui entérine une régression systématique et à tous les niveaux de notre droit syndical tel que nous le connaissons jusqu'à maintenant .

Alors bien sûr , certains diront , « c'était ça ou rien » ou on préfère « l'amputation à la mort » , une métaphore pour le moins « tranchante » qui en dit long sur le climat social à la Caf 13 et le dialogue entre la Direction et les OS .

Contrairement à ce qui a été écrit par certains , ce Protocole ne permet pas d'aller à la rencontre des personnels , au contraire il entrave cette liberté syndicale par des restrictions inadmissibles :

Heure d'information syndicale pour tenir nos AG , imposée de 15 h à 16 h !!!

Plus de possibilité de distribuer nos tracts dans les services avec prise de parole , tout ceci est désormais réglementé de façon stricte : la distribution de tracts se fera désormais devant les badgeuses à l'entrée et à la sortie du personnel y compris sur les sites extérieurs .

Voilà entre autres , ce que mentionne ce Protocole si favorable au Personnel , à vous de juger !!

Enfin ce Protocole est soumis à l'agrément de la tutelle , ce qui signifie qu'il peut-être cassé , de plus nous ne connaissons pas les délais concernant une éventuelle réponse (cf : Prime RSA) .

En attendant , c'est le Protocole national (à peine supérieur au code du travail) qui s'applique depuis le 1er avril 2010 .

Le Directeur avait comme l'ont fait ses prédécesseurs , toute latitude pour appliquer un nouvel accord au 1er avril 2010 et parallèlement demander l'agrément de la tutelle .

Quand le dialogue est bloqué avec la Direction sur un sujet aussi primordial que le droit syndical , il ne reste en général qu'une option pour les organisations syndicales , à savoir informer le personnel et se battre tous ensemble pour exiger le maintien de ces acquis .

C'est le choix que nous avons fait à la CGT jusqu'au dernier jour (31 mars 2010) , d'autres avaient déjà baissé les bras avant même la dernière AG du Personnel (24 mars 2010) comme nous vous l'avons expliqué précédemment .

Malheureusement la Direction a habilement profité de ces divisions pour « passer en force » et rayé d'un trait de plume 25 d'acquis en matière de droit syndical .

Ce sont les syndicats qui sortent affaiblis de cette confrontation et l'avenir et en particulier les futures négociations sociales ne laissent rien présager de bon pour le personnel .

Comme disait Churchill : « vous aviez le choix entre la guerre et le déshonneur , vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre » .

Nous aurions souhaité dénoncer cet accord et si nous avions pu le faire , nous l'aurions parfaitement assumé . Hélas les dénonciations d'accord résultent de la loi sur la représentativité de mars 2008 et tant que les élections professionnelles ne se sont pas déroulées dans le cadre de cette loi , cette disposition ne peut s'appliquer dans les entreprises . Ca aussi le Directeur l'avait sans doute prévu ...